

L'association Les Foulées Généreuses en partenariat avec la Ligue contre le Cancer comité Doubs-Besançon organisent la 1ère édition des Boucles Roses.

Conditions d'admission

Compétition ouverte à toutes personnes, hommes, femmes, enfants :

- La présentation d'un certificat médical n'est pas obligatoire pour participer aux courses 5 Km, 10Km, 15 Km, et pour les parcours marche 5km, 10 Km.
- Pour le Parcours 5km Trail la personne doit être âgée de 14 ans minimum à la date de l'épreuve. Pour le Parcours 10km Trail la personne doit être âgée de 16 ans minimum à la date de l'épreuve. Pour le Parcours 15km Trail la personne doit être âgée de 18 ans minimum à la date de l'épreuve.
- Il n'y a pas de limite d'âge pour les 2 parcours randonnée
- Ouvert à tous les niveaux de sportifs (du débutant jusqu'à haut niveau)
- Attention de bien veiller à respecter les horaires de départ de votre course

Inscriptions

Les inscriptions seront closes le 2 octobre à midi sur le site internet des Boucles Roses.

Vous pourrez vous inscrire le jour-J sur place avec une majoration de 2 euros sur le tarif de base du parcours.

Retrait des dossards :

Remise des dossards le jour J, sur le site du Fort de Bregille à partir de 1h avant le départ de votre course.

Équipements conseillés :

- Veste imperméable (selon la météo)
- Bouteille d'eau ou gourde

- Téléphone portable (chargé)
- Chaussures adaptées
- *Pour info, les bâtons sont autorisés sur le parcours marche 10 Km*

Les modalités :

Il s'agit d'une course non chronométrée, il n'y a donc pas de classement. Par le seul fait de l'inscription, tout coureur ou marcheur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'événement, notamment aux consignes liées à la COVID 19 qui seront éventuellement en vigueur le jour du trail. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir lors de l'épreuve.

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.

Annulation

L'organisateur garantit le remboursement à une hauteur minimale de 80% des frais d'inscriptions

Ceci dans 2 cas :

1 – Dans le cas où l'organisation doit reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure,

2 – Le participant est contraint d'annuler sa participation pour raison médicale.

Conditions : un accident, une maladie grave, incapacité de pratiquer la course à pied. La gravité de la maladie ou de l'accident devra être constatée par une autorité compétente qui délivrera un certificat médical de contre-indication à la pratique de la course à pied.

Demande à effectuer par mail à contact@boucles-roses.fr accompagné du justificatif médical avant le 26 Septembre 2021

RESPONSABILITÉ CIVILE

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile. L'organisateur a souscrit une assurance RC propre à l'événement mais chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance.

UTILISATION D'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs « Les Boucles Roses », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ».

Loi informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contact à ses partenaires, sauf refus signifié du concurrent. Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité des Foulées Généreuses. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par Les Foulées Généreuses. Par l'intermédiaire des Foulées Génreuses, les participants peuvent être amenés à recevoir des informations et/ou propositions d'autres sociétés ou associations partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation: par email à l'adresse contact@boucles-roses.fr. Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez. Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures.

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2021 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Pour toute question sur l'organisation du Trail, vous pouvez envoyer un mail à contact@boucles-roses.fr